



Conseil de sécurité

Débat public

Armes légères et de petit calibre Small arms and light weapons

New York, 13.05.2015

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

Ces quinze dernières années, de nombreux instruments et initiatives nationaux, régionaux et globaux visant à prévenir le transfert illicite, l'accumulation déstabilisante et le détournement d'armes légères et de petit calibre ont été développés. Vu l'ampleur des défis posés par ces armes, la communauté internationale doit redoubler d'efforts dans ce domaine.

Notre déclaration se concentre sur trois enjeux:

Afin de répondre de manière globale à l'impact des armes légères et de petit calibre illicites sur la paix, la sécurité et le développement, une approche holistique s'impose. Celle-ci doit tenir compte à la fois de l'offre et de la demande de ces armes.

Du côté de la demande, il faut prendre en compte la relation entre la violence armée et le développement. En 2006, la Suisse a lancé, aux côtés du PNUD, l'initiative de la *Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement*. Les 113 Etats soutenant cette initiative s'emploient à développer des mesures propres à réduire la violence armée, afin d'améliorer les perspectives de développement durable aux niveaux national, régional et mondial. L'objectif actuel de la Déclaration de Genève est d'assurer que l'expérience acquise soit ancrée dans le Programme de développement pour l'après 2015.

Du côté de l'offre, il faut améliorer la gestion du cycle de vie des armes et des munitions détenus par les gouvernements. À cet égard, les instruments existants, tels que les *Directives techniques internationales sur les munitions* et les *Normes internationales sur le contrôle des armes légères*, jouent un rôle important. D'une part ils contribuent à éviter que des stocks étatiques d'armes et de munitions aboutissent entre les mains de civils, de criminels ou de groupes armés. D'autre part ils atténuent les risques d'explosions accidentelles dans les dépôts de munitions. Une mauvaise gestion des stocks de munitions a des répercussions humanitaires et sécuritaires majeures. Les mesures mises en œuvre au niveau international manquent de cohérence. Pour cette raison, la Suisse organisera une réunion internationale à Genève en novembre prochain afin d'identifier les étapes permettant d'améliorer la sécurité et la sûreté des stocks de munition conventionnelle.

En outre, les efforts visant à réduire l'offre d'armes légères et de petit calibre sont cruciaux dans le cadre de situations post-conflit. C'est la raison pour laquelle la Suisse soutient les mandats des opéra-

tions de la paix de l'ONU comprenant une approche standardisée à la gestion du cycle de vie des armes légères et de petit calibre, y inclus les munitions.

Madame la Présidente,

Ma délégation se félicite que le *Rapport du Secrétaire général sur les armes légères et de petit calibre* reconnaisse la dimension genre de la violence armée. La Suisse intègre la dimension genre dans ses programmes et projets visant à lutter contre le transfert illicite, l'accumulation déstabilisante et le détournement d'armes légères et de petit calibre.

La Suisse reconnaît le rôle central d'instruments, tel que le *Programme d'action des Nations Unies sur les armes légères et de petit calibre*, l'*Instrument international sur le traçage* et le *Protocole des Nations Unies sur les armes à feu*. L'entrée en vigueur du *Traité sur le commerce des armes* est un jalon essentiel. Seules son universalisation et sa mise en œuvre permettront de réduire effectivement le transfert illicite, l'accumulation déstabilisante et le détournement d'armes légères et de petit calibre. La Suisse s'engage pleinement à la réalisation de ces deux objectifs en soutenant le renforcement de capacités et les mesures visant à promouvoir son universalité.

Madame la Présidente,

Afin de poursuivre son engagement en faveur du *Traité sur le commerce des armes* et de contribuer à sa mise en œuvre inclusive et efficace, la Suisse propose d'accueillir son secrétariat à Genève.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Madam President,

Over the past fifteen years, a broad range of instruments and initiatives have been developed at the national, regional and global level to prevent the illicit transfer, destabilizing accumulation and misuse of small arms and light weapons. Given the immense negative effects of these arms, Switzerland calls upon the Security Council and the international community to step up their efforts in this regard.

Our statement will focus on three issues:

In order to address the impact of illicit small arms and light weapons on peace, security and development, a holistic approach that takes into account both supply and demand for small arms and light weapons is necessary.

On the demand side, addressing the nexus between armed violence and development is particularly important. In 2006, Switzerland alongside with UNDP launched the *Geneva Declaration on Armed Violence and Development*. The 113 States that support the initiative are dedicated to developing measures to reduce armed violence in order to enhance sustainable development at the global, regional and national level. The Geneva Declaration's current objective is to make sure that the experience gained is firmly anchored in the post-2015 development agenda.

On the supply side, life-cycle management of government owned weapons and ammunition should be improved. In this regard, existing instruments such as the *International Ammunition Technical Guidelines* (IATG) and the *International Small Arms Control Standards* (ISACS) can play an important role. They can directly contribute to the prevention of diversion of state-owned weapons and ammunition to civilians, criminals or armed groups. Furthermore, they can mitigate the risk of un-planned explosions at munition sites. The humanitarian and security implications of poorly managed ammunition stockpiles are highly alarming. Coherence on the international level is insufficient in this regard. Therefore,

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

Switzerland will organize an international meeting in Geneva, next November, to identify possible next steps to improve safety and security of stockpiles of conventional ammunition.

Efforts addressing the supply side of small arms and light weapons are particularly relevant in post-conflict situations. Therefore, Switzerland fully supports the inclusion into UN peace operations' mandates of a standardized approach to life-cycle management of small arms and light weapons, including ammunition.

Madam President,

My delegation welcomes the recognition in the Report of the Secretary-General on Small Arms and Light Weapons of the gendered nature of armed violence. Switzerland takes gender-specific aspects into account in its programs and projects aimed at countering the illicit transfer, destabilizing accumulation and misuse of small arms.

Switzerland acknowledges the central role of instruments such as the *UN Programme of Action on Small Arms and Light Weapons*, the *International Tracing Instrument* and the *UN Firearms Protocol*. The *Arms Trade Treaty's* entry into force was a milestone. However, what really matters is the Treaty's universalization and its thorough implementation. Switzerland is dedicated to these goals and therefore supports, inter alia, capacity-building efforts and measures that promote the Treaty's universality.

Madam President,

In order to continue its commitment to the Treaty and to contribute to its inclusive and efficient implementation, Switzerland has offered to host the ATT secretariat in Geneva.

Thank you.